

Le 6 décembre 2018 / L'Île-du-Grand-Calumet

AVIS PUBLIC – BUDGET 2019

Soyez avisé que le **lundi 17 décembre 2018 à 19h30** à la salle municipale aura lieu une séance extraordinaire du conseil de L'Île-du-Grand-Calumet. Les sujets à l'ordre du jour seront l'adoption du budget ainsi que le plan triennal d'immobilisation.

Les grandes lignes et nouveautés du budget 2019 sont les suivantes :

- Taux de taxation de 0,87\$ le 100\$ d'évaluation.
- Taxe spéciale de 40\$ par matricule pour le service incendie;

Les motifs qui ont poussé le conseil a adopté ce taux de taxation sont les suivants :

Premièrement, plusieurs des infrastructures et des équipements de la Municipalité sont vieillissants, même inadéquats et nous devons investir dans ceux-ci si nous désirons les conserver. Prenons par exemple, le bureau municipal, la caserne et l'équipement des pompiers, la salle communautaire, les infrastructures routières, etc.

Toutefois, la municipalité et son administration feront plusieurs démarches afin d'obtenir des subventions concernant les infrastructures. Comme vous le savez, afin d'obtenir des subventions la municipalité a l'obligation d'investir à même ses propres fonds dans chaque projet.

Concernant les infrastructures routières, la municipalité a l'intention de préparer un plan d'intervention des chemins au cours de l'année 2019. Ce plan d'intervention préparé par un professionnel déterminera les priorités ainsi qu'un plan d'action pour les infrastructures routières pour les années à venir. Le tout dans l'optique d'une gestion optimale des ressources financières.

De plus, la municipalité a procédé au rachat du camion incendie par la voie d'un règlement d'emprunt afin d'économiser sur les frais de financement. Le camion sera remboursé en 2023 et la taxe spéciale d'incendie sera abolie en 2024.

Il est à noter que la municipalité paie des quotes-parts de l'ordre de 132 641,00\$ à la MRC Pontiac et de 70 000,00\$ à la sécurité publique pour le service de la SQ. Il est à noter que le conseil n'a aucun pouvoir décisionnel sur ces quotes-parts lors de la préparation du budget.

Pour terminer le conseil désire souligner les accomplissements de l'année 2018 telle que : la gestion de l'administration et des ressources humaines, l'investissement dans le système informatique municipal afin d'optimiser la performance, la restauration du parc Cadieux, la mise en œuvre du projet de parc national, notre nouvelle bibliothèque ainsi que le retour de la fête nationale.

La municipalité prévoit continuer sur cette belle lancée pour 2019 ainsi que pour les autres années à venir.

Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet, December 6th 2018

PUBLIC NOTICE – 2019 BUDGET

Please take note that an extra ordinary meeting will take place on **Monday December 17th 2018 at 7:30 PM**. The subject on the agenda will be the adoption of the 2019 budget and the three year immobilization plan.

Modifications for 2019:

- Tax rate \$0.87 per hundred dollars of evaluation;
- \$40 special tax for the fire department;

The reasons behind the tax rate are as follows:

First, many of the Municipality's infrastructure and equipment are aging, they are even inadequate, and we need to invest in them if we want to keep them. Take for example, the municipal office, the fire station and firefighting equipment, the community hall, the roads, and so on.

However, the municipality and its administration will take several steps to obtain grants. As you know, in order to obtain grants, the municipality has the obligation to invest from its own funds in each project.

In regards to the road infrastructure, the municipality intends to prepare a road intervention plan during the next year. This intervention plan prepared by a professional will determine the priorities and a plan of action for the coming years in order to maintain an optimal management of financial resources.

In addition, the municipality has purchased the fire truck through a loan by-law in order to save on finance costs. The truck will be refunded in 2023 and the special fire tax will be abolished in 2024.

We would like to point out that the municipality pays co-payments of \$ 132,641.00 to the MRC Pontiac and \$ 70,000 to the public security for the service of the SQ. It should be noted that the council has no decision-making authority on these quotas when preparing the budget.

Finally, the council wishes to underline some of the accomplishments of the year like: the management of the administration and human resources, the investment in the municipal software in order to optimize performance, the restoration of the Cadieux Park, the implementation of the national park project, the new library and the return of the national holiday celebration.

The municipality plans to continue on this momentum for 2019 as well as for the years to come.